

# Auscultation et diagnostic du pont de Groléjac : déviation du 15 au 18 mars

1 DOCUMENT - Publié le 11 mars 2021

Pont de Groléjac : une déviation mise en place du 15 au 18 mars en journée pour permettre la réalisation d'une étude sur l'ouvrage



**20210311\_CP\_Deviation\_Pont\_Grolejac.pdf**

(.pdf, 261,0 Ko)



TÉLÉCHARGER

Le Conseil départemental de la Dordogne a mandaté une entreprise spécialisée afin de réaliser l'auscultation et le diagnostic des bétons de l'ouvrage de Groléjac sur la route départementale n°704.

Cette intervention est programmée du lundi 15 au jeudi 18 mars de 8 h à 16 h 30.

La circulation de tous les véhicules sera donc déviée tous les jours entre 8h et 16h30 et rétablie dans des conditions normales tous les soirs.

La déviation empruntera la RD50 entre Groléjac et Saint-Julien-de-Lampon, puis la RD61 entre Saint-Julien-de-Lampon et Rouffillac (Carlux) et la RD703 entre Rouffillac et Carsac-Aillac.

Les usagers sont invités à prendre leurs dispositions.